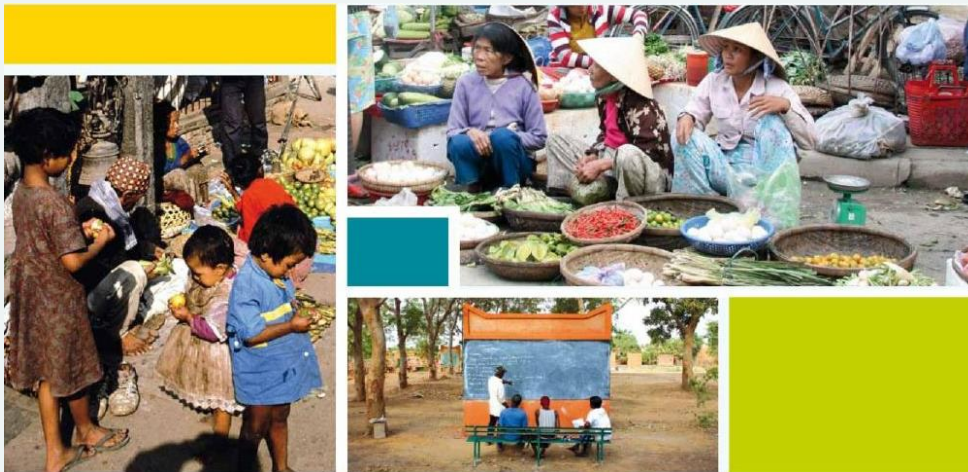


Conférence finale Nopoor

14 septembre 2017, Dakar

Quelle politique de protection sociale face à la grande vulnérabilité des ménages sénégalais ?



Gaye DAFPE
Mbaye DIENE
CRES

Plan de présentation

I: Problématique et contexte

II: Principaux résultats

III: Implications de politiques

I Problématique et contexte

En 2011, moins de 5% de la population active sont affiliés aux trois principales institutions de sécurité sociale (IPRES, CSS et FNR).

A cela s'ajoutent les 3% d'individus couverts par une forme quelconque d'assurance-maladie.

Très peu de ces bénéficiaires font en réalité partie des personnes qui ont été identifiées comme pauvres ou vulnérables.

L'ambition des politiques de lutte contre la pauvreté devrait être d'intégrer ces populations dans le système de protection sociale.

Il faut donc identifier ces populations vulnérables et proposer des stratégies globales pour les sortir de leur exposition à des chocs susceptibles de détériorer leur niveau de bien-être.

Leurs profils de vulnérabilité sont définis à partir de leurs caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques

II Principaux résultats

La vulnérabilité liée aux caractéristiques sociodémographiques des ménages

Forte ruralité : 56% de la population;

Grande taille des ménages: 66% comptent entre 5 et 14 membres;

Niveau élevé de l'âge moyen des chefs de ménage: 52 ans,

Ce sont les facteurs saillants de vulnérabilité qui, en se cumulant dans le temps, exposent les ménages

La vulnérabilité liée aux caractéristiques socio-économiques des ménages

Sont apparus comme vulnérables les ménages qui:

- accusent un niveau d'éducation limité: sept chefs de ménage sur 10;
- de faibles taux d'occupation;
- résident dans des zones éloignées des infrastructures de santé, de transport routier et d'approvisionnement en eau potable.

Le fait de ne pas avoir une source d'eau potable à proximité du lieu de résidence est un facteur d'exposition à la malnutrition et aux maladies.

Seuls 26% des ménages des ruraux disposent d'eau courante à domicile.

De même, un tiers des ménages sénégalais ont des moyens de transport éloignés de plus d'un kilomètre de leurs lieux de résidence

Cela leur ôte la possibilité d'écouler leurs produits et de satisfaire leurs besoins de consommation de manière régulière.

En résumé, les facteurs les plus associés à la vulnérabilité des ménages sénégalais sont :

Leur localisation en zone rurale,

La grande taille du ménage,

L'absence ou le faible niveau d'instruction du chef de ménage,

L'éloignement du ménage par rapport aux marchés, aux infrastructures sanitaires et de transport.

La vulnérabilité à la pauvreté

C'est la probabilité d'un ménage d'être pauvre dans le futur, compte tenu de son statut de bien-être au temps présent,

- Plus de la moitié (53%) des ménages déjà pauvres pourraient être condamnés à rester dans la pauvreté;
- Plus d'un tiers (35%) de ménages non-pauvres risquent de tomber dans la pauvreté dans le futur;
- Des ménages sont relativement vulnérables (47%);
- D'autres sont hautement vulnérables (31% ont une probabilité de 70% d'être pauvres dans le futur).

III Implications de politiques

1) Développer un système unique de sécurité sociale

Profiter des atouts du cadre institutionnel actuel de sécurité sociale et des filets sociaux du Sénégal pour mettre en place un système unique de sécurité sociale

Définir et mettre en œuvre une Stratégie nationale de protection sociale ;

Mettre en place un Comité interministériel chargé d'assurer la coordination au plus haut niveau du Gouvernement des interventions en matière de protection sociale

Intégrer les différentes interventions à partir d'un cadre légal.

Se concentrer sur un paquet minimum d'interventions à identifier, susceptibles de protéger les plus vulnérables et de les aider à prévenir, réduire et faire face à un large éventail de risques.

2) Mettre en place un cadre institutionnel de régulation et d'appui adéquat

Etablir un cadre institutionnel intégrant les différents programmes de protection sociale et de filets sociaux.

Améliorer le ciblage et l'enregistrement des bénéficiaires du système national de sécurité sociale

3) Assurer la viabilité du financement du système de protection sociale

Améliorer l'efficacité et l'efficience des dépenses de protection sociale,

Maintenir et attirer davantage de ressources financières,

Accroître la part des ressources intérieures consacrées à la protection sociale pour les substituer progressivement au financement extérieur.

Merci
pour votre attention